ALPHONSE KARR.

# LES GUÊPES

Janvier.

PARIS
RUE NEUVE-VIVIENNE, 46.
1841

Imprimerie Lange Levy et Cᵉ, 16, rue du Croissant.

## Sommaire.

Sur Paris. — La neige et le Préfet de police. — Il manque 29,250 tombereaux. — Deux classes de portiers. — Le timbre et les *Guêpes*. — Le Gouvernement sauvé par lesdits insectes. — M. Thiers et M. Humann. — M. le directeur du timbre. — Une question des fortifications. — Saint-Simon et M. Thiers. — Vauban, Napoléon et Louis XIV. — Les forts détachés et l'enceinte continue. — Retour de l'Empereur. — Le ver du tombeau et les vers de M. Delavigne. — Indépendance du *Constitutionnel*. — Un écheveau de fil en fureur. — Napoléon à la pompe à feu. — Le maréchal Soult. — M. Guizot. — M. Villemain. — La gloire. — Les hommes sérieux. — M. de Montholon. — Le prince de Joinville et lady ***. — M. Cavé. — Vive la joie et les pommes de terre. — Les vaudevillistes invalides. — M. de Rémusat. — M. Etienne. — M. Salverte. — M. Duvergier de Hauranne. — M. Empis. — M. Mazère. — De M. Ga-

brie, maire de Meulan, et de Denys, le tyran de Syracuse. — Le charpentier. — *Doré* en cuivre. — Le cheval de bataille. — M. ***. — M. le duc de Vicence.—Le roi Louis-Philippe a un cheval de l'empereur tué sous lui. — M. Kausmann.— Aboukir.—M. le général St-Michel.—Le cheval blanc et les vieilles filles.— Quatre Anglais. — M. Dejean.—L'Académie.—Le parti.—Joconde. —M. de Saint-Aulaire.—M. Ancelot.—M. Bonjour veut triompher en fuyant. — Chances du maréchal Sébastiani. — Réception de M. Molé. — M. Dupin, ancêtre.—Mot du prince de L***. — Mot de M. Royer Collard.—M. de Quélen.— Le *National*.—Mot de M. de Pongerville.—Histoire des ouvrages de M. Empis.— Le dogue d'un mort. — MM. Baude et Audry de Puyraveau. — M. de Montalivet. — le roi considéré comme propriétaire. — M. Vedel. — M. Buloz. — Un vice-président de la vertu.— La favorite. — Un bal à Notre-Dame. — École de danses inconvenantes. — M. D*** et le pape. — M. Adam. — M. Sauzet. — J. J. — Les receveurs de Rouen. — La princesse Czantoriska. Mᵉ Lehon. — Mᵉ Hugo. — Mᵉ Friand. — Mᵉ de Remy et Mlle Dangeville. — Mᵉ de Radepont. — Lettre de M. Ganneron.— M. Albert, député de la Charente. — M. Séguier. — Les vertus privées. — La garde nationale de Carcassonne. — Le général Bugeaud. — Correspondance. — Fureurs d'un M. de Mulhouse.

## SUR PARIS.

—

Pendant un froid de trois semaines, Paris, couvert de glace, a été le théâtre d'une foule de sinistres accidens, après quoi le dégel est arrivé, et Paris est devenu un horrible cloaque, où les hommes marchent dans une boue noire jusqu'à la cheville. — On a souvent reproché au préfet de police son incroyable incurie, mais le préfet de police ne s'occupe que de politique, et répond que, pour enlever la neige qui couvre Paris, il lui faudrait trente mille tombereaux, tandis pu'il n'en possède

en réalité que sept cent cinquante. — A quoi on répond au préfet de police — qu'à Londres on n'a jamais vu une rue sale, — parce qu'on n'attend pas, pour enlever les immondices, qu'il y en ait trente mille tombereaux, — parce qu'il y a dans les rues des cantonniers qui les balaient perpétuellement, etc., etc.

On répond encore au préfet de police qu'il ne suffit pas de faire afficher sur les murs que les portiers casseront la glace et balaieront le devant de leurs portes, — qu'il faut encore veiller à l'exécution desdites ordonnances et l'exiger. — En effet, les portiers se divisent en deux classes :

Première classe : *Portiers libéraux, ne tenant aucun compte des ordonnances de police.*

Deuxième classe : *Portiers juste-milieu, exécutant lesdites ordonnances de la manière que voici :*

Les portiers des numéros pairs poussent leurs ordures, neiges, glaces, etc., de l'autre côté du ruisseau, et les mettent en tas contre les numéros impairs;

Les portiers des numéros impairs poussent leurs glaces, neiges et ordures, de l'autre côté du ruisseau, et les mettent en tas contre les numéros pairs.

Après quoi chacun *a fait son devoir.*

Le préfet de police a fait afficher ses ordonnances.

Les portiers de l'opposition obéissent à leurs convictions politiques en se chauffant les pieds.

Les portiers amis du pouvoir ont balayé conformément aux ordonnances de M. Delessert.

M. Delessert, impatienté des réclamations de ses administrés, a imaginé ce qui suit pour les satisfaire en apparence et pour s'en venger en même temps :

Sur la fin de la gelée, il place dans quelques rues, près des trottoirs, quelques comparses armés de pioches, qui vous font jaillir des fragmens de glace au visage et en couvrent vos vêtemens.

Au dégel, il divise ses sept cent cinquante tombereaux en cinq ou six brigades, qui, au nombre de cent, sont chargés d'encombrer une rue, de l'obstruer, d'accrocher les voitures et de rendre le passage impossible.

Alors le bourgeois se dit : J'accusais à tort ce bon M. Delesssert. — Qu'est-ce que je disais donc? qu'on n'enlevait pas la neige ? — Les rues sont pleines de tombereaux.



Puis le dégel arrive tout-à-fait, et les piétons finissent par enlever peu à peu la boue après leurs pantalons, et Paris est nettoyé — par ses habitans eux-mêmes, sans qu'ils s'en doutent.



Il est vrai de dire que, pour faire exécuter ses ordonnances, M. Delessert aurait beaucoup plus à faire qu'un magistrat anglais ; — mais quelques difficultés qu'il y rencontre, il doit les surmonter.

En Angleterre, pays constitutionnel comme la France, où tout le monde contribue à la fabrication des lois, — comme électeur ou comme membre d'une des deux chambres, — chacun respecte les lois et en protège l'exécution. — Un *police-man* qui inviterait un citoyen à se conformer à une ordonnance de police, et qui rencontrerait de la rébellion, trouverait immédiatement l'appui de tous les passans.

En France, c'est le contraire; qu'un homme ait un différend avec la police ou la gendarmerie, le peuple se déclare pour lui sans même demander d'abord si c'est un voleur ou un assassin.

Un soldat a besoin du baptême du feu, — du baptême du sang ; — un citoyen, pour être populaire, a besoin du baptême de la police correctionnelle.

Quiconque se conforme strictement aux ordonnances de police, est immédiatement, dans son quartier, réputé espion et mouchard.

Que la police sépare un champ en deux parties égales, et écrive d'un côté :

*Défense d'entrer ici* ;

Cela aura précisément le résultat qu'aurait une défense d'entrer de l'autre côté, qui serait exécutée.

Une croix de bois pend du haut d'une maison d'où les couvreurs *font pleuvoir l'ardoise et la tuile à foison.* — On vous défend de passer de ce côté de la rue; — l'autre côté devient désert par le soin qu'ont tous les passans de désobéir à la défense.

Les marchands du côté où il est permis de passer se plaignent de ne plus vendre et écrivent à M. Delessert pour le prier de ramener le public sur leur trottoir en lui défendant d'y passer.



Les Parisiens de bonne foi savent bien que je ne fais ici aucune exagération; — il y en a d'autres qui ne remarquent pas cela, parce qu'ils ne remarquent rien. — Semblables aux hommes dont parle l'Ecriture : *ils ont des yeux et ils ne voient pas.* — Semblables aux hannetons, qui, faisant partie intégrante de l'his-

toire naturelle, ne savent pas l'histoire naturelle pour cela.

Ce qui donne aux Parisiens, — et je crois aux Français en général, l'aspect fâcheux que voici :

Ou haïssant tellement le gouvernement sous lequel *ils gémissent*, qu'ils s'opposent de tout leur pouvoir à l'exécution de toutes ses vues, quelqu'utile qu'en puisse être la réalisation ; c'est le peuple le plus lâche du monde, de ne pas le renverser tout-à-fait;.

Ou c'est un peuple d'écoliers se plaisant à faire *endèver* ses pédagogues.

Et comme le peuple français a autant de bravoure et plus d'ardeur qu'aucun autre peuple, il faut admettre la seconde hypothèse.



# LE TIMBRE ET LES GUÊPES.

—

Le 7 décembre 1840,—M. Humann, ministre des finances, a présenté à la chambre la carte à payer de l'orgie présidée par M. Thiers.

D'où il résulte que les dépenses prévues pour 1841, excèderont les recettes ordinaires de HUIT CENT TRENTE-NEUF MILLIONS.

Ceci n'a pas laissé que de produire quelque impression sur les esprits.—Le gouvernement

qui succède au gouvernement de M. Thiers s'est senti réduit aux expédiens, — et il n'a trouvé de ressource, pour suppléer aux huit cent trente-neuf millions de déficit, que dans *les Guêpes*.



Et voici comment :

Depuis un an et demie que je publie mes petits volumes,—on les a reçus à la poste,—on en a perçu le port sans la moindre observation ;

Mais le huit au matin, on a fait savoir qu'on allait exiger que *les Guêpes* fussent timbrées, c'est-à-dire que mes pauvres petits livres seraient condamnés à l'avenir à être salis d'un grand vilain cachet noir qu'il me faudrait payer douze centimes par exemplaire, moyennant quoi, le gouvernement pourrait continuer

à marcher malgré son déficit de huit cent trente-neuf millions.

Voyez un peu ce qu'allait devenir le gouvernement, si je n'avais pas eu, il y a un an et demi, l'idée de faire paraître *les Guêpes!*



J'ai chargé mon ami B..... d'examiner la question.

Si la loi ne me condamne pas au timbre, — je ne me laisserai pas timbrer, et je soutiendrai contre M. le directeur tel procès qu'il faudra.

Si la loi me condamne, je me soumettrai sans murmurer;—seulement je ferai d'abord à M. le directeur des domaines, — puis à son refus aux tribunaux, la question que voici :

Le timbre a-t-il pour but d'assurer le paiement d'un impôt — ou de salir les livres ?

Si l'on me répond que le timbre a pour but de salir les livres, le but est rempli, je n'ai rien à dire. — Voyez par avance, sur votre journal, le joli effet que produit ce pâté noir, et représentez-vous celui qu'il produirait sur une page des *Guêpes*, qu'il couvrirait tout entière,

Et il me faudra deux timbres par numéro ; alors je tâcherai de laisser cette page en blanc, en mettant seulement au dessous du cachet du fisc :

*Page salie par le gouvernement.*

Si on me dit que le timbre n'a pour but que de marquer les exemplaires qui ont payé l'impôt, pour ne pas le leur demander deux fois, et ne pas oublier surtout de le demander aux autres,—je demanderai quelle nécessité il y a que le timbre soit un gros cachet sale, pourquoi le timbre, qui occupe un petit coin de la grande feuille d'un journal, ne serait pas proportionné au format d'un livre, pourquoi on n'aurait pas un peu plus d'égard pour un livre imprimé sur de beau papier, et qui doit rester pour former collection, que pour un journal qui n'a que six heures à vivre.

Pauvre gouvernement! quel bonheur pour lui que j'aie fait imprimer le premier volume des *Guêpes* le 1er novembre 1839! où en serait-il aujourd'hui ?

Je prie certaines personnes auxquelles parviendra la connaissance de ceci de m'accorder immédiatement la part d'estime à laquelle a droit, en France, un homme qui, d'un moment à l'autre, va se trouver repris de justice.

## DES FORTIFICATIONS.

—

Saint-Simon qui avait été lié avec Vauban et qui est un historien plus fort que M. Thiers, —Saint-Simon, édité comme M. Thiers par le libraire Paulin, — Saint-Simon qui approuve beaucoup de choses, entre autres la convocation des états-généraux et la banqueroute de l'État, Saint-Simon ne peut approuver les fortifications de Paris que rêvait le roi.

Napoléon n'y a pas pensé en dix ans de règne.

La fortification d'une capitale est un moyen désespéré, un spécifique d'empyrique, — un de ces remèdes de bonne femme que les médecins permettent d'essayer quand tous les autres ont échoué et quand leur malade est condamné.



Mais il se joue une comédie — qui pourrait avoir pour titre le mot de Brid'oison :

*De qui se moque-t-on ici.*

Aujourd'hui les gens qui se sont élevés avec le plus de véhémence contre les forts détachés, — les gardes nationaux qui ont le plus crié contre lesdits forts, — les journaux qui ont fait les plus longs discours contre l'*embastillement* de Paris, — qui dénonçaient chaque pelletée de terre remuée, — avec appel à l'insurrection.

Tout le monde est devenu partisan des fortifications.

Par exemple, écoutez-les tous,—ils n'ont qu'une raison, qu'un but,—c'est la crainte d'une invasion.

Le roi craint une invasion.

Le parti radical craint une invasion.

Le parti de M. Thiers craint une invasion.

Certains hommes de finance craignent une invasion.

Les légitimistes eux-mêmes craignent une invasion.

Or, en réalité aucun d'eux ne s'en soucie le moins du monde.

Le roi tient, à un degré incroyable, à ses

forts, — il sait l'influence des synonimes. — On peut en France ne jamais changer les choses, pourvu qu'on change les noms.—*L'odieuse conscription* ne fait plus murmurer personne depuis qu'elle s'appelle *recrutement.* — *La gendarmerie*, si détestée, a le plus grand succès sous le nom de *garde municipale.* — Louis-Philippe, lui-même, n'est qu'un synonime, — ou plutôt un changement de nom. — *Les forts détachés* ont fait pousser à la France entière un cri d'indignation, —l'*enceinte continue* est fort approuvée. Si ce synonime là n'avait pas réussi, le roi en avait encore vingt en portefeuille, qu'il aurait essayés successivement — on peut gouverner la France avec des Synonimes.

Maintenant je dirai que je ne crois pas que le roi attache de grandes idées de tyrannie à ses fortifications,— qu'il y attache bien plutôt des idées de bâtisse.

Les partis opposés au gouvernement demandent les fortifications. — Comme Napoléon disait à un de ses généraux qui se plaignait de

manquer de canons : — l'ennemi en a, il faut les lui prendre.

Les partis savent très bien que Paris sera toujours le quartier général de la révolution, — et qu'en cas d'événement il faut être maître de Paris. — Les partis sont enchantés que Louis-Philippe fasse faire des fortifications.



Je voudrais pouvoir vous dire, à propos de la nouvelle année et du nouveau ministère,— ce que Virgile disait à propos de la naissance du fils de Pollion, — qui devait amener tant de bonheur et tant de prodiges.

*Molli paulatim flavescet campus aristâ,*
*Incultisque rubens pendebit sentibus uva*
*Et duræ quercus sudabunt roscida mella,* etc., etc.

**On verra sans travail les blés jaunir la plaine,**
**Aux ronces du chemin pendre un raisin pourpré,**
**Et des chênes noueux couler un miel doré.**

**. . . . . . . . . . . . . . .**

**On supprime à jamais la garde citoyenne.**
**La vertu reparaît,—et, vides, les prisons**
**Dans leurs humides murs n'ont que des champignons.**

Les journaux en français écrivent leurs colonnes;
Le printemps, en janvier, devançant le soleil,
Pare son front joyeux de ses vertes couronnes,
Et les tièdes zéphyrs, annonçant son réveil,
Balancent des lilas la fleur nouvelle éclose.
Les moutons épargnant à l'homme un dur travail,
Se font un vrai plaisir de naître teints en rose (1),
Et paissent dans les champs tout cuits et tout à l'ail.
Chacun, depuis hier, prix d'une longue attente,
Possède, en propre, au moins 20,000 fr. de rente;
Lassés d'être valets de toute une maison,
Les portiers ont des gens pour tirer le cordon.
On ne demande plus l'aumône qu'en voiture.
Près de la halle au blé on a vu qui fumait,
Dans un large ruisseau du chocolat parfait.
Les cerfs au haut des airs vont chercher leur pâture (2).
Tout est renouvelé, tont est heureux, content,
Et, jusqu'aux députés, tout est mis décemment.

(1) Sponte suâ sandyx pascentes vestiet agnos.

(2) Je ne suis pas bien sûr que ce vers que je traduis par respect pour Virgile, et que je traduis de mémoire, — *Leves... pascentur in æthere cervi* — soit précisément dans l'églogue sur la naissance du fils de Pollion, — car, à vrai dire, je ne comprends pas bien quel bonheur cela pouvait procurer aux Romains de voir des cerfs paître dans l'air, — et je serais tenté de croire que ce vers signifie que Virgile promet un *cerf-volant* au fils de Pollion, né de la veille.

## Retour de Napoleon.

A l'égard de MM. les députés, surtout, il n'en est rien; et on a été choqué de leur tenue à la fête funèbre de l'empereur Mapoléon. — Plusieurs personnes même, — se demandaient si, dans cette circonstance solennelle, et ensuite à la chambre. — On ne pourrait pas leur donner des manteaux qu'ils rendraient après la séance et qui cacheraient les défroques variées dont ils se plaisent à affliger les regards. C'est ce que fait l'administration des pompes funèbres pour les proches parens des morts qui n'ont pas de costume convenable. — C'est propre, c'est décent, — et cela rendrait à nos députés, à nos représentans, un peu de la considération publique qui leur est si nécessaire.

Je ne parlerai pas de tous les vers auxquels cette fête impériale a servi de prétexte. — Il y a de belles strophes et de belles pensées dans ceux que M. Hugo a bien voulu me donner. — Ceux de M. Casimir Delavigne ont été recon-

nus les plus mauvais de tous; — et en lisant la strophe qui se termine ainsi :

> **La France reconnut sa face respectée ,**
> **Même par le ver du tombeau.**

On a regretté généralement que les vers de M. Delavigne n'aient pas pris exemple sur ce ver mieux appris.



Le *Constitutionnel* a fait un article ainsi intitulé:

**OONSÉQUENCES DÉSIRABLES DU RETOUR DES CENDRES DE L'EMPEREUP NAPOLÉON.**

Le *Constitutionnel* est depuis long-temps célèbre par l'indépendance de son langage , qui brave les lois de la grammaire et brise le

joug de la logique. — On se rappelle cette phrase fameuse : — « *C'est avec une plume* TREMPÉE DANS NOTRE CŒUR *que nous écrivons ces lignes*, etc. »

Et ses métaphores : — « *L'horison politique se couvre de nuages, que ne pourra peut-être pas renverser l'égide du pouvoir qui tient d'une main mal affermie le gouvernail du char de l'état.* »

Cela se passait en 1837, — à l'époque où l'avocat Michel (de Bourges), disait à la chambre des députés : — « *Il est temps, Messieurs, de sortir de* L'OCÉAN INEXTRICABLE *où nous nous trouvons.* »

Métaphore qui équivaut à celle qui peindrait — *un écheveau de fil en fureur.*



Il y avait trois tombes possibles pour Napo-

léon,—Sainte-Hélène d'abord pour les poètes, fin si grande, si poétique, d'une si grande histoire,—calvaire où l'homme s'était fait Dieu.

Ensuite pour le peuple et pour les soldats, —la colonne de la place Vendôme,—tombeau élevé par la grande armée à son général avec les canons ennemis.

Puis enfin pour l'empereur lui-même et pour sa dernière volonté, *Saint-Denis*, où il avait demandé à être enterré,— et où j'ai vu dans mon enfance des portes de bronze qu'il avait fait faire lui-même pour fermer son caveau.

Mais au moyen d'un jeu de mots,—on a traduit littéralement: *Je veux être inhumé aux bords de la Seine*,—et on a mis l'empereur aux Invalides. Il est heureux qu'on ne l'ait pas mis à la pompe à feu.



Le sort est un grand poète comique — qui se donne parfois à lui-même de singulières représentations aux dépens des vanités humaines. — Il s'était amusé à réunir au pouvoir une foule de gens qui avaient trahi l'empereur en son temps, et qui l'avaient passablement maltraité par leurs actes et par leurs écrits.

Le maréchal Soult, un de ces hommes qu'il avait inventés, soldats intrépides, mais instrumens inutiles quand ils ne furent plus dans sa main puissante.

**Soldats sous Alexandre et Rien après sa mort.**

M. Guizot, M. Villemain, etc., etc.



Du reste, — on vendait dans les rues de petites brochures — dont le titre était ainsi crié peu correctement :

*Description du char et de ceux qui l'ont trahi.*



Pour moi, me rappelant qu'il y avait dans ce peuple, si empressé à aller au devant de l'empereur mort, — bien des gens encore qui, en 1815,—il y a vingt-cinq ans,—ont accompagné son départ d'insultes et de menaces de mort, je me suis senti profondément attristé,— j'ai songé à ce qu'on appelle la gloire, — seul prix des corvées que s'imposent les héros et les grands hommes, j'ai songé à la mobilité des passions du peuple, — qui se réjouit avec un égal enthousiasme, — du retour de l'empereur, parce que c'est un spectacle — et de son départ, parce que c'est du tapage, et je suis resté seul dans ma chambre, — seul dans ma maison,—seul dans ma rue,—à me rappeler les grandes actions et les grandes douleurs de l'empereur Napoléon.

Et à regarder ce que sont les hommes qui se prétendent *sérieux*. — et qui me disent d'un air protecteur : *Quand deviendrez-vous sérieux ?* — Parce que je suis libre, indépendant, rêveur et insouciant.

Ils sacrifient leur vie, leur douce paresse, leurs amours pour avoir, après de longs travaux, le droit d'attacher d'un nœud à la boutonnière de leur habit un ruban d'un certain rouge. Arrivés à ce succès, ils recommencent de nouveaux et de plus grands efforts ; il ne faut pas s'arrêter en si beau chemin. — Quel bonheur, en effet, si vous aviez le droit, — dut-il vous en coûter un bras ou une jambe. — Quel bonheur si vous pouviez faire une rosette à votre ruban. — On n'épargne pour cela ni soins, ni sacrifices, et, un jour, vous obtenez cette flatteuse récompense.

Une rosette ! grand Dieu ! quelle supériorité cela vous donne sur ceux qui n'ont qu'un nœud !

On se rappelle, cependant, avec plaisir, le moment où on n'avait qu'un nœud ; le moment où, si vous aviez eu l'audace de faire une rosette à votre cordon, la gendarmerie, la garde nationale, l'armée entière eussent été occupées à punir votre forfait. — On se dit : Et moi aussi, cependant, il y a eu un temps où je n'avais qu'un simple nœud !

Mais ce qui est encore plus loin de vous, ce que vous n'osez pas espérer, ce que vous placez au nombre des désirs ridicules, — à l'égal de l'envie qu'aurait une femme d'un bracelet d'étoiles. — C'est... je n'ose le dire... c'est... ô comble du bonheur ! ô gloire ! ô grandeur ! c'est de nouer le cordon autour du col, — mais n'en parlons pas, c'est impossible...

Eh ! bien, si vous êtes un homme heureux, si les circonstances vous favorisent, si vous n'êtes pas trop scrupuleux sur certains points,

Un jour, quand vous êtes vieux, quand vos cheveux sont blancs, il vous arrive ce bonheur inespéré. Vos yeux laissent échapper des lar-

mes de joie, et vous mourez en disant : O mon Dieu ! peut-on penser qu'il y a des hommes assez aimés du ciel pour porter le ruban en bandoulière, de droite à gauche !

Et cela, ô hommes graves et sérieux ; tandis que les femmes se couvrent, à leur gré, de rubans de toutes couleurs, en nœuds, en rosettes, en ceintures, — voilà des rubans sérieux, voilà une affaire véritablement grave, — car cela les rend jolies.



M. de Montholon, un pauvre vieux et fidèle serviteur de l'empereur, — qui, par une folie de vieillard, s'est mêlé aux affaires de Boulogne, avait écrit au roi Louis-Philippe pour demander vingt-quatre heures de liberté pour assister à la rentrée triomphale de son maître qu'il a vu mourir à Sainte-Hélène. — Il s'engageait sur l'honneur à retourner en prison

le soir. — C'était impossible à refuser. — On a refusé.



Le prince de Joinville, chargé d'aller chercher à Sainte-Hélène et de ramener en France les restes de Napoléon, a accompli la mission avec beaucoup de convenance et de dignité, — ayant appris en mer la rupture des relations entre la France et l'Angleterre, et craignant d'être attaqué, il s'était disposé au combat et avait annoncé qu'il ne se rendrait pas et se ferait couler.

Le prince de Joinville est fort à la mode, — et on parle d'une anglaise, — lady ***, qui en a la tête tournée.



En général, — la cérémonie, d'après ce que j'ai lu dans les journaux, — ressemblait beaucoup trop aux représentations du Cirque-Olympique. — On ne s'en étonnera pas quand j'aurai dit que le soin en avait été confié à M. Cavé et à trois autres vaudevillistes de ses amis.



J'ai déjà eu occasion de signaler plusieurs des vaudevillistes qui sont devenus hommes d'État. —

**Tombés de chute en chute aux affaires publiques,**

M. de Remusat, qui était ministre il y a un mois; — M. Étienne, qui est pair de France et qui a fait le *pacha de Suresne*; — feu M. Salverte, député de Paris; — M, Duvergier de Hauranne, député; M. Empis, directeur des domaines. — M. Mazère, préfet, etc., etc. — Le pouvoir, en France, aujourd'hui, sert de retraite aux vaudevillistes invalides.

M. Cavé, directeur des beaux-arts, est auteur d'un vaudeville intitulé : *Vive la joie et les pommes de terre.*

Il est surtout connu comme auteur en société avec M. Duvergier de Hauranne, d'une chanson fort spirituelle, dit-on, sur un sujet dont le nom emprunté à *la perfide Albion* — ne paut guère se dire et ne peut pas s'imprimer. —



La cérémonie du retour de Napoléon a été funeste au gouvernement de juillet. — M. Gabrie, maire de Meulan, avait tout préparé pour recevoir dignement à son passage, sous son pont, — un assez vilain pont, du reste, — les bateaux qui rapportaient l'empereur, — les bateaux ont passé trop vite, — les préparatifs de M. le maire ont été perdus; quelques habitans de la commune ont plaisanté, et M. Gabrie, exaspéré, a écrit au préfet de Seine-et-Oise

une longue lettre pleine d'une amertume bouffonne qui se termine ainsi :—

» Depuis dix ans, monsieur le préfet, nous avons traversé bien des jours d'inquiétude, et toujours je vous ai dit : Je réponds de ma population ; elle est dévouée au roi et à la révolution. Aujourd'hui, tout est rompu : il y a irritation profonde contre le gouvernement de *la peur partout et toujours* ; il y a mépris évident pour celui de la dignité duquel on a fait si bon marché ; je ne puis plus dire : Je réponds.

» Dans cette position, je crois devoir vous adresser ma démission.

» GABRIE. »

M. Gabrie n'a pas voulu renoncer à l'encens que reçoit des journaux quiconque est en opposition avec le gouvernement, — à tort comme à raison, — et il a envoyé son épître à diverses feuilles qui n'ont pas manqué de trouver que *ce sont là de nobles sentimens qui honorent un citoyen et flétrissent un gouvernement pusillanime.*

Pour nous, il nous est impossible d'y voir autre chose qu'un mélange du Prud'homme de Monnier et du tambour-major de Charlet : — « Je donne ma démission ; le gouvernement s'arrangera camme il pourra. »

Jusqu'ici on ne connaissait pas assez la population de Meulan, — où plutôt la population de ce bon M. Gabrie. — Il paraît que c'est une nation bien terrible, et que sans l'intervention de M. Gabrie, — elle eût depuis longtemps mis Paris à la raison. — M. Gabrie ne répond plus de rien. — La commune de Meulan va-t-elle se borner à se déclarer ville libre et indépendante, ou viendra-t-elle assiéger la capitale ? C'est le premier argument un peu fort que je voies en faveur des fortifications, et peu partisan, jusqu'ici, des forts détachés et de l'enceinte continue entre lesquels je n'ai pas vu une grande différence, je me propose d'examiner, avant d'en reparler, si l'état d'irritation où se trouve la commune de Meulan ne les rend pas nécessaires aujourd'hui que M. Gabrie ne répond plus d'arrêter ses indomptables administrés.

Je joindrai ma voix, M. Gabrie, aux éloges que vous avez reçus de plusieurs estimables carrés de papier, et je vous rappellerai les exemples des grands hommes qui avant vous ont plus ou moins volontairement renoncé au pouvoir.

**Croyez-moi, les humains que j'ai trop su connaître,**
**Ne valent pas, monsieur, qu'on daigne être leur maître.**

Sylla abdiqua la dictature; — Christine de Suède vint demeurer à Fontainebleau, etc.; — Denys, roi de Syracuse, se fit maître d'école; — Dioclétien quitta l'empire du monde pour se faire jardinier à Salone.

Aujourd'hui, monsieur Gabrie, libre du joug superbe où vous avait attaché l'amour de votre pays, — vous rentrez dans les douceurs de la vie privée, d'autant plus agréablement, monsieur Gabrie, que vous avez gagné près de cinq cent mille francs en deux ou trois ans, — grace à une circonstance heureuse pour vous, alors notaire de Meulan, qui fit changer

de mains presque toutes les propriétés de votre commune, — ce qui fait que vous n'avez besoin de vous faire ni jardinier ni maître d'école, — de quoi je vous félicite sincèrement.



Tout cela, en général, a eu un air de comédie, ou plutôt de mimo-drame du Cirque-Olympique assez attristant.

Il fallait que le ministère Soult acquittât la promesse du ministère Thiers.

Cela avait parfaitement l'air, en effet, de quelque chose dont on s'acquitte.— On voulait en finir avec l'empereur.

On avait annoncé à tous les entrepreneurs que la cérémonie aurait lieu même si les préparatifs n'étaient pas terminés.

Un fourgon, tendu en velours, avait été envoyé en poste à Rouen et a suivi le bateau pas à pas, — prêt, au moindre obstacle causé, — soit par les glaces, — soit par une avarie au bateau, — à prendre le cercueil et à l'apporter au galop.



Le char, construit par le charpentier Belu, a été, fait pour ne pas durer, — comme un décor de théâtre.

On conserve au garde-meuble le char funèbre du duc de Berry et celui de Louis XVIII.— Celui de l'empereur a été démoli; — aussi l'avait-on simplement *doré en cuivre*. — Le 15, à cinq heures du matin, la dorure n'était pas terminée.



La colonne de Courbevoie n'a été achevée que cinq jours après la cérémonie.



Les chevaux, — appartenant à l'administration des pompes funèbres, — quoique au nombre de seize, — ont eu beaucoup de peine à mettre la lourde machine en train. — A la montée de Neuilly, — on a craint un moment qu'ils ne restassent en route.



L'invention du cheval de bataille était du mélodrame ridicule dès l'instant qu'il n'existait plus de cheval qui eût été monté par Napoléon. — Aussi s'enquit-on d'abord d'un vrai cheval de bataille.

On en connaissait trois.

Un à M***, écuyer, qui devait le conduire par la bride, mais — il était, depuis trois mois, empaillé au Jardin-des-Plantes.

Un autre à M. le duc de Vicence, — c'était un cheval bai du Melleraut, — qui avait été donné à Mme de Vicence par l'impératrice Marie-Louise, dont elle était dame d'honneur, — mais il était mort huit mois auparavant, à l'âge de trente-cinq ans, — après une vieillesse entourée des plus grands soins.

Un troisième à Vire, en Normandie, — appartenant à un fermier ; — mais, lors de son dernier voyage, le roi Louis-Philippe l'a monté. — De quoi, le cheval, qui ne travaillait plus depuis long-temps, — était mort, — peut-être aussi de honte d'être monté par un simple roi.



On s'adressa alors au manége de M. Kausmann, qui avait offert de prêter, — *pour rien,* — un cheval blanc assez joli, — appelé Aboukir, — et qui passe pour fils d'un des chevaux de Napoléon.

Mais cette intention ne fut pas exécutée, — et les pompes funèbres, livrées à leurs propres ressources, — prirent un vieux cheval allemand-blanc qui, depuis dix ans, porte les vieilles filles aux cimetières. — On le laissa un peu se reposer, — on lui fit les crins, — on lui cira les sabots, — puis on *le* revêtit d'un équipage ayant réellement appartenu à l'empereur, et qui est conservé aux menus-plaisirs.

Aboukir fut monté, à la cérémonie, par le général Saint-Michel.



Le lendemain de la cérémonie, — quatre Anglais, dont un peintre, se présentèrent à l'administration des pompes funèbres, — et demandèrent à voir le cheval de bataille de l'empereur Napoléon.

Le cheval, rentré dans la vie privée, était sorti pour affaires. — Attelé avec un autre, — il conduisait au cimetière de l'Ouest une vierge sexagenaire qui prenait par là pour aller chercher au ciel la récompense de sa vieille vertu.

On répondit aux étrangers que le cheval, fatigué et peut-être ému de la cérémonie de la veille, ne recevait pas ce jour-là ; — mais qu'ils pouvaient revenir le lendemain.

Le lendemain, on le leur montra, tout enveloppé de flanelle. — Ils le dessinèrent de côté, de face, — par derrière, de trois quarts, — de toutes les manières possibles, — puis ils partirent pour Londres, — où ils vont faire un ouvrage sur les funérailles de l'empereur, — où figurera le cheval de bataille.



On a permis à M. Dejean, directeur du Cirque-Olympique, de faire annoncer dans certains journaux qu'il s'était rendu acquéreur des caparaçons des chevaux du char, — lesquels caparaçons reparaîtront sur son théâtre. — Je ne sais si je me trompe, mais cela me fait tout-à-fait l'effet d'une indignité.



Quelques personnes ont crié par les rues, — mais ce sont toujours les mêmes qui crient, n'importe quoi, et qui criaient à bas Guizot, — et demandaient la guerre et les fortifications, comme ils criaient il y a deux ans ou trois ans *à bas les forts détachés*.



Une impression surtout m'a dominé pendant que, de ma chambre fermée, j'entendais les cloches rares et tristes. Et cette impression, la voici :

Je veux bien croire aux regrets pieux du roi Louis-Philippe, —de M. Soult, soldat de l'empereur, et d'une foule d'autres; —mais je suis sûr qu'ils n'égalent pas ceux qu'ils eussent ressentis si l'empereur s'était levé vivant de son cercueil et avoir dit : me voilà.



## SUR LA LITTÉRATURE.

—

Décidément, à l'Académie, — le parti de MM. *Étienne et compagnie*, le parti *Joconde* est vaincu. — M. *Hugo* sera élu ainsi que M. *de Saint-Aulaire*.

Ils auront pour compétiteurs MM. *Ancelot, Affre, Guyon*, etc.

M. *Bonjour* se retire pour revenir avec de meilleures chances lorsqu'il s'agira du troisième fauteil vacant.

Il n'y aura probablement que trente-deux votans, — mais beaucoup de tours de scrutin, parce qu'il faudra dix-sept voix pour l'élection, — et que ceux d'entre les candidats qui en ont le plus ne comptent que sur quatorze.



M. Sébastiani veut, dit-on, — se présenter à l'Académie, parce que le maréchal de Richelieu en était.



La réception de M. Molé avait réuni toutes les femmes du grand monde — et tout ce qu'il y a d'élégant à Paris. — M. Molé a prononcé un discours très pâle, auquel Me Dupin a répondu par un discours très grossier, qui a fait

dire au prince de C.... : — Il a mis ses souliers ferrés dans sa bouche.



Il est d'usage de faire une sorte de répétition avant la séance publique,—et de soumettre les deux discours à une sorte de censure.—Me Dupin avait dissimulé les grosses choses du sien,— en le lisant très bas et sur le ton monotone dont il lirait une purge d'hypothèque. — A la séance, l'avocat a reparu, et il a fait ressortir les énormités dissimulées.



M. Royer-Collard a grommelé tout le temps qu'a duré le discours, et a dit à la fin : — Mais c'est un carnage !

Sur la fin, Me Dupin a cru de bon goût, devant l'ambassadeur d'Angleterre, de parler de l'expulsion des Anglais du territoire français, par Charles VII. — Il y a eu trois salves d'applaudissemens, comme à Franconi.— Il y avait là une foule de Françaises fort disposées à jouer les *Agnès Sorel*, — sous prétexte de *Jeanne d'Arc*.



Cette séance de l'Académie avait ceci de remarquable, que M. Dupin, qui n'est nullement un homme littéraire, répondait à M. Molé, qui ne l'est pas davantage, et qui faisait l'éloge de M. de Quelen, qui l'était moins que les deux autres.



En même temps que, le mois dernier, je parlais de certains parvenus-mécontens — dont la scandaleuse fortune n'est pas encore au niveau de leur ambition, et de l'idée toute personnelle qu'ils se sont faite de leur mérite, — je ne sais qui, — dans le journal *le National*, gourmandait avec beaucoup de verve et d'esprit une autre classe de ces parvenus de juillet, et les appelait *raffinés de boutique* et *talons rouges de comptoir*

C'est dans cette seconde classe que s'était pour le moment placé maître Dupin, — qui *travaille* tour à tour dans les deux genres.

Il a fait l'éloge de l'illustration de la famille, —et s'est bichonné lui-même, arrangé, poudré et attifé en ancêtre pour ses descendans.



Il a audacieusement professé cette doctrine

qu'un bon citoyen ne doit pas quitter ses places, parce que le gouvernement change, — et que c'est à elles surtout qu'il doit la fidélité qu'il jure au gouvernement. C'était la paraphrase de ce mot célèbre du maréchal Soult : « *On ne m'arrachera mon traitement qu'avec la vie.* »

Il a fait l'éloge du *courage civil.* — M. de Pongerville a dit : C'est pour faire croire aux départemens qu'il est civil et brave.



On parle de M. Empis qui se présenterait lors de l'élection au troisième fauteuil. Parlons un peu de M. Empis.

Voici le répertoire avoué de M. Empis :

BOTHWELL, drame en cinq actes, en prose, Théâtre-Français, 1824.

L'AGIOTAGE OU LE MÉTIER A LA MODE, comédie en société avec Picard, Théâtre-Français, 1826.

LAMBERT SIMNEL, OU LE MANNEQUIN POLITIQUE, en société avec Picard, comédie en cinq actes, Théâtre-Français, 1827.

LA MÈRE ET LA FILLE, comédie, cinq actes, 1830, second Théâtre-Français, en société avec M. Mazères.

LA DAME ET LA DEMOISELLE, comédie, quatre actes, octobre 1830, Théâtre-Français, en société avec M. Mazères.

SAPHO, opéra en trois actes, musique de Reicha, Grand-Opéra, 1827; en société avec M. H. C.

UN CHANGEMENT DE MINISTÈRE, comédie, cinq actes, prose, Théâtre-Français, 1831; en société avec M. Mazères.

UNE LIAISON, comédie, cinq actes, prose, Français, 1834; en société avec M. Mazères.

LORD NOVARD, comédie en cinq actes, Théâtre-Français, 1836 (seul cette fois et seul à l'avenir.

JULIE OU LA SÉPARATION, cinq actes, prose, Théâtre-Français, 1837 (toujours seul, n'ayant d'autre collaborateur que la liste civile).

UN JEUNE MÉNAGE, comédie, cinq actes, prose, Théâtre-Français, 1838 (toujours seul). — Tout cela est imprimé en deux volumes, dont l'exhibition permanente est, dit-on, imposée à la montre vitrée de Barba. Pourquoi *imposée?* Pourquoi *Barba?* Parce que, dit-on toujours, Barba est *locataire de la liste civile*, et en cette qualité sous la dépendance de M. Empis.

RÉPERTOIRE NON AVOUÉ.

VENDÔME EN ESPAGNE, — opéra donné en décembre 1823, — en société avec M. Mennecher, lecteur du roi. — (Disons, en passant, que M. Mennechet qui, lui, est resté fidèle à ses affections, ouvre un cours de lecture à

haute voix, qui doit avoir le plus grand succès dans le monde.)

Cet opéra a été fait à l'occasion de la campagne du Trocadero et du duc d'Angoulême.



## HISTOIRE DES PIÈCES DE M. EMPIS.

M. Empis, en sortant du Lycée impérial, entra dans une étude de notaire ou d'avoué, d'où il sortit pour aider de son expérience contentieuse MM. de la Boullaye et de Se; nonne, secrétaires généraux de la liste civile.



A propos, dans le volume de décembre, j'ai parlé de M. de Senonne, qui est mort en vou-

lant parler de M. de Cayeux qui est vivant, et dont je reparlerai.



Les théâtres royaux relevaient alors de cette administration, ou plutôt de ce ministère; conséquence : *Bothwell*, 1824; l'*Agiotage*, 1827; *Lambert Simuel*, 1827; *Sapho*, opéra, 1827; et l'opéra désavoué de *Vendôme en Espagne*, 1823.

Peu de temps après, le duc d'Aumont, plus connu sous le nom de duque d'Aumont, arriva à la liste civile. — A la demande de la baronne M***, la salle Feydeau fut abattue et la salle Ventadour construite. — Elle coûta cinq millions, et on la vendit peu de temps après deux millions cinq cent mille francs à M. Boursault.

Le maréchal Lauriston remplaça le duc

d'Aumont, — et on joua encore un peu M. Empis, fort protégé par Mlle L***.

On le joua moins sous M. Sosthènes de la Rochefaucault.

Surviennent les trois journées.

Il est nommé par MM. Baude, Audry de Puyraveau et Lafayette, directeur des domaines de la liste civile. . . . .

Laissé de côté d'abord, puis nommé ensuite par M. de Montalivet, — paraissent alors pas mal de cinq actes faits avec M. Mazères. — Mais Picard meurt, et M. Mazères est préfet, — et cependant M. Empis a toujours en portefeuille l'intention de toucher des droits d'auteur.

Le Théâtre-Français obéré ne peut payer les loyers à son propriétaire, S. M. Louis-Philippe. — M. Empis, directeur des domaines de la



liste civile, accorde un délai et fait jouer *Une Liaison*, cinq actes, 1834. — Deux années se passent ; le Théâtre-Français doit cent cinquante mille francs au roi ; mais on accorde un nouveau délai, et on joue *Lord Novard* ; même manœuvre en 1837, *Julie* ou *la Séparation*. — En 1838, *Un jeune Ménage* est représenté, et le Théâtre-Français doit au roi deux cent vingt-cinq mille fr.

Mais le directeur de l'époque, M. Vedel, éprouve le besoin d'un acte administratif qui triomphe des récriminations des Sociétaires contre lui, et qui le maintienne dans son poste. —On parle de la possibilité d'obtenir du roi la remise entière de l'énorme arriéré s'élevant à 352,000 fr.—Par hasard, à cette époque, un traité secret est passé entre M. Vedel et M. Empis par lequel celui-ci exige que quatre pièces de son répertoire, *la Mère et la Fille, la Dame et la Demoiselle, lord Novard* et *Julie* ou *la Séparation*, seront remontées et jouées un certain nombre de fois chaque mois, et qu'à chaque infraction au traité, les droits d'auteurs seront payés comme si les pièces avaient été

jouées. — M. Vedel est renversé en 1840. — Mais le roi accorde la remise, sur le rapport de M. Empis, et réduit le loyer de 25,000 fr. — M. Buloz, en qualité de commissaire royal et de directeur de deux revues, s'empare de l'autorité, et se croit assez fort pour braver M. Empis ; on le ménage toutefois, et l'on attend que le roi ait consenti à se charger de la restauration de la salle, dont la dépense s'est élevée à 43,000 fr. Alors M. Buloz donne un libre cours à son ingratitude. — Le traité est mis de côté, ainsi que le répertoire Empis, le lendemain du succès du *Verre d'eau*. —Mais M. Empis invoque son traité, et un commandement survient, il y a moins d'un mois, pour que le Théâtre-Français ait à lui payer une somme de 15 à 1,800 fr. pour son répertoire.

Quelques personnes se plaisent à faire des rapprochemens fâcheux pour M. Empis, entre les dates de la représentation de ses pièces, et les services qu'il a pu rendre au Théâtre-Français.

Mais les titres seuls de ses ouvrages militent,

selon moi, puissamment en sa faveur. — Presque tous sont une satyre contre les intrigues. — Il faut renoncer à juger un auteur par ses écrits, si les services rendus par M. Empis au Théâtre-Français ne sont pas parfaitement désintéressés.



On a joué à St-Pétersbourg, capitale du despotisme et du knout, dans la première quinzaine de décembre, la comédie de Mme de Girardin, — *l'École des Journalistes*, que la censure n'avait pas laissé jouer à Paris.

M. Thiers a été nommé rapporteur pour l'affaire des fortifications, par la négligence de M. de Lamartine qui est arrivé trop tard. — Ah! monsieur, c'était bon, quand vous étiez poète, d'oublier les heures et de les laisser insoucieusement vous échapper. —

Le même jour, M. Thiers a été nommé, à l'Institut, membre de la classe des sciences MORALES et *politiques*. — Or, M. Mignet dispose du plus grand nombre des voix. — M. Mignet est ami de M. Thiers, et lui a donné sa voix à l'*unanimité*.

Le but de M. Thiers, en se faisant recevoir dans cette section *de morale*, — n'est autre chose que d'abuser les gens de bonne foi, au moyen d'un jeu de mots, et de leur faire croire que M Thiers est entré là pour ses vertus, — ce qui répondrait bien avantageusement à M. Desmousseaux de Givré, et ferait croire que si on pense généralement que M. Dosne est beau-père de M. Thiers, c'est un bruit que ses ennemis font courir.

M. L.... dit, en parlant de cette élection de M. Thiers : — Je serai enchanté de le voir vice-président de la vertu.



## Choses quelconques.

—

Dans *la Favorite*, représentée sur le théâtre de l'Opéra, — il y a encore une église, — il y en a maintenant dans tous les opéras.—Ce qui doit écarter naturellement deux sortes de personnes, — d'abord les personnes pieuses, qui n'aiment pas qu'on permette à des acteurs de semblables représentations. Et celles qui, n'allant pas à la messe, ne veulent pas non plus la trouver sur des planches, où ils viennent chercher autre chose.

Les premiers aiment mieux aller à la messe, — les seconds préfèrent le bal Musard.

Mais, tout se mêle, tout se confond dans un étrange tohu-bohu. — Si l'Opéra, à certains

jours, a l'air d'une église,—nous avons l'église de Notre-Dame-de-Lorette, qui a bien l'air d'une salle de spectacle ou de bal, et qu'on a justement appelée une église Musard.

C'est tous les dimanches le rendez-vous de beaucoup de danseuses et de toutes les filles entretenues du quartier. — Aussi y rencontre-t-on une foule de jeunes gens, moins assidus autrefois aux offices divins.

C'est probablement à cause que cette église n'est pas très bien composée, —qu'on y met beaucoup de sergens de ville en uniforme, — probablement pour empêcher les danses inconvenantes. — On annonce un grand bal à Notre-Dame de Paris.

A propos de ces danses inconvenantes et des sergens de ville, gardes municipaux, etc., — qui sont chargés de réprimer, dans les établissemens publics, — les cachuchas populaires et les fandangos exagérés,— ne peuvent-ils pas commettre de graves erreurs. — Dernière-

ment un homme arrêté par eux pour semblable délit, développait devant la sixième chambre des théories embarrassantes. — *Nous avons*, disait-il :

Le cancan gracieux, — la saint-Simonienne, — le demi-cancan, — le cancan, — le cancan et demi, — et la chahut, — cette dernière danse est la seule prohibée. Je dansais le cancan gracieux.

Ne serait-il pas opportun d'ouvrir en faveur de MM. les sergens de ville et les gardes municipaux une école spéciale de danses *bizarres*, — où on leur apprendrait à discerner parfaitement les caractères particuliers de ces danses qui en ont trop.



Dans le monde, quand un homme a invité à

danser une femme qui ne peut accepter à cause d'une invitation antérieure, il s'adresse à une autre, et me paraît faire une impertinence aux deux femmes. A la première, cela veut dire : Je m'adressais à vous par hasard, sans choix, sans préférence ; je ne danse pas avec vous, eh bien ! je danserai avec une autre. —A la seconde : Je vous prends faute de mieux ; si la femme que j'ai invitée d'abord eût été libre, je n'aurais jamais pensé à vous ; elle est plus jolie, plus élégante, plus spirituelle que vous.

Quelques uns, pour éviter cela, ne dansent pas quand la femme dont ils ont fait choix, n'est pas libre, — mais il peut alors arriver que l'on passe la nuit sans danser, quelque envie que l'on en ait.

Voici ce qu'on fait dans plusieurs villes du Midi : — Chaque homme en entrant, choisit dans une corbeille une fleur artificielle, — et quand il va engager une femme à danser, — au lieu de cette formule peu variée :

Madame, veut-elle me faire l'honneur de danser avec moi,

Il offre la fleur, — qu'elle garde à sa ceinture jusqu'à ce qu'elle ait dansé la contredanse promise, — puis la contredanse finie, elle lui rend le bouquet qu'il va offrir à une autre. — Par ce moyen, on ne s'expose pas à inviter une femme déjà engagée, — puisque chaque femme qui n'a pas de fleur, est libre et attend un danseur.



M. Kalkbruner, le célèbre pianiste, a un enfant prodigieux, qu'il aime à faire travailler en public. — Dernièrement, l'enfant s'arrêta subitement au milieu d'une brillante improvisation :

—Eh ! bien, va donc.

— Mais papa... c'est que... je ne me rappelle pas.



Voici un mot de la reine Christine à Espartero ; — quelques personnes le connaissent ;—mais celles-là l'entendront deux fois : il est digne de Corneille:

« Je t'ai fait duc de la Victoire, — marquis de ***,—comte de *** ; — mais jamais je n'ai pu te faire gentilhomme. »



Voici des détails authentiques sur la mésaventure de M. D***, à Rome ;

En se mariant avec la fille du roi Jérôme, il

avait promis, assure-t-on, au patriarche grec, que ses enfans seraient catholiques grecs ;— au pape, qu'ils seraient catholiques romains. A Rome, il répandit le bruit qu'il avait donné 600,000 fr. à S. S. pour obtenir les dispenses.

Le pape fit prévenir l'ambassadeur de Russie, à Rome, le prince Galitzin, des propos de mauvais goût de M. D***,—l'engageant à lui faire savoir qu'il se verrait forcé de le prier de sortir de Rome ; — que M. D*** lui lui avait donné 15 paoli (12 ou 15 fr., je crois) comme le plus pauvre paysan.

Le prince de Galitzin répondit au pape que l'empereur de Russie était choqué du mariage, et qu'il pouvait agir aussi sévèrement qu'il le voudrait envers M. D*** ; — que cette fois il allait le faire venir à l'ambassade pour l'engager à mettre plus de mesure dans ses propos.

Sur ce, le prince Galitzin mande M. D***, qui répond que si l'ambassadeur a à lui parler, il peut venir le trouver.—L'ambassadeur

envoie un nouveau message plus pressant. M. D*** envoie son factotum. Le prince Galitzin dit qu'il veut parler à M. D*** et non à ses gens.—Le factotum donne un coup de canne à l'ambassadeur. Celui-ci envoie aussitôt dire au pape que M. D*** n'est plus sous la protection de la Ruasie. Le saint-père envoie un officier avec un piquet de dragons pour conduire M. D*** hors de son territoire. Il était à table avec la princesse, sa femme :—on ne lui a pas donné le temps de dîner.—Le pape veut, dit-on, casser le mariage.

L'empereur avait donné au roi Jérôme l'épée de François Ier,—le roi Jérôme n'en sachant que faire l'a donnée en dot à M. D. qui a *doté son beau-père* beaucoup plus sérieusement. Le gouvernement français fait avec raison réclamer l'épée de François Ier.



On parlait de l'opéra nouveau de M. A. Adam, — *la Rose de Péronne*.

C'est un auteur charmant, — il est bien populaire. — Oh ! cela est vrai, dit une femme, — il est bien populaire — et même un peu commun, c'est le Paul de Kock de la musique.



On dit que le maréchal Soult a dit à un de ses aides de camp, en l'envoyant en mission près de Mehemet-Ali.

Ah ! ça, en arrivant, mettez lès fers au nəɟ — pour lui tirer les vers du nez et voir ce que ce b..... là a dans le ventre.

Le même maréchal a dit de M. Thiers : — Ne me parlez pas de ce ....... il y entre lui et moi un *abîme insurmontable.*



M. Sauzet préside assez mal la Chambre des députés et dit sans cesse : J'invite la Chambre à se taire. — On a fait ainsi le résumé de ses fonctions.

« M. Sauzet invite la Chambre à se taire toute la semaine et à dîner le dimanche. »



Jules Janin vient de faire pour Sterne, ce que Sterne aurait fait pour J. Janin, s'il était venu le second. — Il publie une nouvelle traduction du voyage sentimental, avec une notice sur la vie du malin Jorick. — L'éditeur Bourdin y a mis une centaine de très jolies gravures, qui en font un charmant album.



Mon ami *** m'écrit : L'histoire que vous avez

racontée au sujet de M. *** — à Bade est très vraie ; — ajoutez que le ratissé n'avait d'autre maladie que son tic, — et que M. *** n'est parti qu'après l'avoir attendu plusieurs jours.

La veille du 1er janvier, — les journaux qui gagnent un millier de francs sur leurs abonnés en supprimant un numéro, — annoncent toujours : « *Demain les ateliers étant fermés, — le journal ne paraîtra pas.* »

Il serait plus vrai de dire. « *Les journaux ne paraissant pas les ateliers seront fermés.* »



A Rouen, outre un receveur général, il y a encore quatre receveurs particuliers, qui n'ont rien à faire, — sinon de recevoir chacun 16,000 fr. qu'ils dépensent à Paris. — Quatre commis à 1,500 fr. feraient parfaitement l'affaire. — On se plaint, on crie, — et le ministère

crée deux receveurs particuliers de plus; — ce qui augmente le nombre des gens qui n'ont rien à faire, sans diminuer la somme dépensée.

Une femme disait à un artiste dans l'atelier duquel elle voyait un grand nombre de statuettes de femmes nues d'une grande beauté.— « On a tort d'avoir de semblables objets sous les yeux, — on se gâte l'imagination, et ensuite on exige des pauvres femmes, des choses qui ne sont pas dans la nature. »



J'admets peu d'ordinaire les prétextes vertueux que prennent les femmes du monde pour paraître sur un théâtre quelconque, — et je n'ai qu'une médiocre indulgence pour les exhibitions d'épaules faites au bénéfice du premier fléau venu.

Je ne dirai cependant rien de la vente au profit des Polonais, faite cette année. — Je

uis arrêté par mon admiration pour la princesse Czartoriska. — Cette respectable femme n'a d'autres occupations, d'autres plaisirs que de soulager la détresse de ses compatriotes. — Son année entière se passe à préparer cette vente. — Elle fait des visites, — encourage les dames patronnesses, — console les malheureux et trouve encore le temps de faire des ouvrages dignes des fées. — Il y a d'elle, cette année, deux paravents d'une grande beauté.

La comtesse Lehon était la plus charmante marchande qu'on pût voir. — Elle avait pour associées et pour rivales une foule de femmes d'une grande beauté. — Mme Hugo, qu'on oublie d'appeler vicomtesse, parce que c'est assez pour elle d'être Mme Hugo, — Mme de Radepont, — Mme Friant, — lady Dorsay, — Mme de Remusat. — On remarquait aussi Mlle Dangeville, célèbre par son ascension au Mont Blanc.

La vente a été très productive.

Les Russes ont affecté d'acheter beaucoup et de payer très cher, — ce qui a été jugé de fort bon goût.



La Russie a fait à la France une communication dont l'oubli eût été une grande impolitesse. — Le ministère en a perdu la tête de joie et d'orgueil. — Il a étalé dans ses journaux la plus ridicule jubilation.



J'ai reçu de M. Ganneron, l'ex-épicier millionnaire mécontent, mon colonel, une circulaire relative aux inondés de Lyon. — C'est plus français par les sentimens que par le style. — Exemple :

*Paris, 1er décembre.*

*Plusieurs compagnies ont ouverTES des souscriptions*, etc., etc.

M. Albert, député de la Charente,—possède 200,000 livres de rente, est fort partisan de la paix, aspire à la pairie, et vote à la chambre en faveur de ladite paix.

Il a cru cependant qu'il serait assez bon de prendre, vis-à-vis de *ses* électeurs— une attitude suffisamment martiale, et il a écrit au maire d'Angoulême une lettre mise dans les journaux de la localité.

« Paris, 3 novembre 1840.

» Monsieur le maire,

» J'ai l'honneur de vous adresser la somme de cent francs, comme faible tribut à de grandes infortunes, dont il est si utile de soutenir le courage, pour qu'il nous soit en aide au jour où la *Patrie* aura besoin de l'énergie, de l'union de tous ses enfans dans le noble but de maintenir son rang et d'assurer son indépendance.

» Agréez, etc.

» *Le député de l'arrondissement d'Angoulême*,

» ALBERT. »



J'ai dénoncé la précipitation des journaux qui, le lendemain de sa naissance, avaient déjà montré peu d'indulgence pour le second fils du duc d'Orléans.

M. Seguier, premier président de la cour royale, — a fait du nouveau-né un éloge qui n'est pas moins plaisant; — il l'a félicité de s'être hâté de naître.



Mon cher, disait l'autre jour un officier de la garde nationale à un officier de l'armée, — depuis combien de temps êtes-vous lieutenant-colonel ?

— De 1832.

— Oh ! alors, je suis plus ancien que vous.



La proposition Remilly va reparaître à la chambre. — Vous ne vous rappelez pas peut-être, madame, ce que c'est que la proposition Remilly,—lisez la chose au 7e vol. des *Guêpes*. —1re année.

La proposition Remilly est une pierre que le parti renversé jettera maintenant, jusqu'à la fin des siècles, à la tête du parti aux affaires.

L'adoption de cette proposition, agréable aux vaincus, obligerait les vainqueurs à se résigner aux vertus auxquelles sont obligés leurs adversaires, — au désintéressement et à l'incorruptibilité.



M. Thiers et M. Guizot, dans leur débat à la Chambre, ont fait à peu près comme ces deux chiens qui se battirent si long-temps et avec tant d'acharnement qu'il ne resta que les deux colliers. — Le navire de M. Thiers a *coulé*, mais celui de M. Guizot est bien démâté ; aussi parle-t-on de M. Molé.



On demande où commencent et où finissent maintenant les annonces des journaux. — De la quatrième page elles ont passé à la troisième où elles sont déguisées sous le titre de réclame. — De la troisième elles ont sauté à la seconde, au feuilleton. — Quelques personnes ne s'en aperçoivent pas ; d'autres, au contraire, croient que tout est annonces. — Les journaux les plus hurleurs de vertus — ne se font aucun scrupule de se rendre complices des filouteries des marchands de n'importe quoi, — en ne négligeant rien pour faire

croire à leurs lecteurs que les annonces payées à tant la ligne sont le résultat de l'examen et l'expression de la pensée du rédacteur. Il n'y a pas un journal qui, depuis un an, sous toutes les formes, — ne proclame — que toutes les femmes élégantes portent des *sous-jupes* Oudinot.— J'ai demandé à quelques unes ce qu'il en était, le plus convenablement possible, et elles m'ont répondu par un sourire de mépris.

Si un journal vous trompe sur une chose à acheter, ce qui amène une perte d'argent,— quel scrupule aura-t-il de vous tromper sur une chose à penser, — ce qui n'amènerait qu'une erreur.

Quand l'annonce avait une place et une forme commune, on savait à peu près ce que cela voulait dire, — mais depuis que tout cela est changé, — et que le marchand fait parler le journaliste lui-même, et lui fait dire : *Nous ne saurions trop recommander*, etc.,— j'avoue que je ne comprends pas bien comment on peut croire à la bonne foi politique de car-

rés de papier, complices volontaires de tant de tromperies commerciales.



Parlons un peu de la gardenationale de Carcassonne qui vient d'être licenciée sur un rapport de M. Duchâtel.

Je ne me rends pas bien compte des bons effets du licenciement comme punition.

Je crois entendre le pouvoir, — comme Dieu au jugement dernier, ayant les justes à sa droite, et les méchans à sa gauche, — dire aux premiers :

Vous, messieurs, — ou plutôt, excellens citoyens, — ou plutôt, chers camarades, — vous qui accomplissez votre devoir avec amour ;

vous qui passez, avec plaisir, des nuits à garder une guérite,— ou à vous promener bruyamment pour ne pas surprendre les malfaiteurs, —votre conduite mérite des éloges, les voici, et des récompenses, les voilà.

Vous doublerez votre service, — vous multiplierez les patrouilles, — vous perdrez plus de temps, — vous aurez le double de rhumatismes, — vous userez le double d'habillemens et d'objets tricolores, — je vous accorde ces faveurs dont

*(Se retournant à gauche).*

Vos misérables camarades se sont rendus indignes, — aussi je les condamne à dormir tranquilles, tandis que vous veillerez sur eux.

*(Se retournant à droite).*

Plaignez-les, — car, tandis que vous bivouaquez dans la neige, — que vous laissez votre maison et votre femmes au pillage,— ils dorment et ronflent honteusement chez eux, — dans leurs lits, — ou ils dansent ignomi-

nieusement au bal, — plaignez-les, — et instruisez-vous par ce funeste exemple, — à ne pas dévier de la ligne du devoir.

Une des premières gardes nationales qui aient été licenciées est celle de Clamecy, patrie de l'avocat Dupin, qui refusa de marcher contre les *flotteurs*.

Un seul garde national, commandé par le chef de bataillon, deux capitaines, un sergent-major et un sergent, était accouru en foule à la voix de l'autorité, et s'était empressé d'opposer ses rangs à la fureur des factions, et, fredonnant lui-même *la Parisienne*, faute de musique, il ébranlait ses colonnes pour marcher au devant de l'émeute, lorsque les divers officiers, n'ayant pas été d'accord sur la marche à tenir, et ayant tous donné simultanément des ordres différens, il n'avait plus su auquel entendre, s'était commandé volte face et était retourné chez lui.

Depuis le licenciment de la garde nationale

de Carcassonne, les récalcitrans des environs se sont réfugiés dans cette heureuse ville ; — les loyers y sont hors de prix ;—les maisons regorgent ;—on bivouaque dans les rues ;—des familles entières se logent dans les armoires.



## La chambre des députés.

A la fin de novembre 1840, la France a pu se convaincre tristement que ses députés n'avaient jusqu'ici étudié l'histoire du pays que dans les vaudevilles joués par Lepeintre aîné et dans les lithographies de Charlet.

Le général Bugeaud, — espèce de paysan du Danube qui dit souvent de fort bonnes choses, — mais dont *les immortels ne conduisent pas assez la langue*, — relativement au charme

et à la facilité de l'élocution, le général Bugeaud, parlant contre la prétention de faire la guerre à toute l'Europe, que manifestaient certains orateurs, a dit :

« Pendant les guerres de la révolution, les armées rassemblées contre nous ne s'élevaient pas à plus de 150,000 hommes. C'était le système de guerre partiel, de cordon, comme on l'appelait ; ce système donna du temps à la révolution. On eut le temps d'avoir une armée. Les commencemens ne furent pas heureux. Plusieurs fois nous fûmes battus. »

Comment vaincus ! — Comment battus ! s'écria-t-on aussitôt de toutes parts dans la chambre, — mais c'est une infamie, — mais c'est une trahison. — A l'ordre. — A l'ordre. — Et de longs murmures interrompirent l'*orateur*.

Les écrivains comiques sont bien malheureux de ce temps ci, — on ne peut rien inventer d'un peu divertissant que quelque grand homme ne s'empresse de mettre la chose en action sérieusement sur quelque haute scène

politique, et vous perdez le bénéfice de votre invention,

Voici un fragment d'une bouffonnerie que j'ai écrite il y a plus d'un an :

HORTENSE à Fernand.

Vous êtes méchant !

FERNAND.

Nullement, ce monsieur a pour profession d'amuser. Il doit m'amuser à ma guise, et il m'amusera.

Ici on parla du prix de l'orge, d'un arrêté de M. le maire, qui fut attaqué par les uns et défendu par les autres; cela allait bien mieux sous l'empereur; un vieux soldat porta la santé de l'empereur ; on raconta plusieurs anecdotes.

HORTENSE à Fernand.

M. Quantin va placer son calembourg sur l'empereur.

FERNAND.

Tenez-vous à l'entendre ?

HORTENSE.

Pourquoi me demandez-vous cela ?

FERNAND.

C'est que si vous y teniez, je ne vous en voudrais pas priver.

HORTENSE.

Je l'ai entendu une trentaine de fois.

FERNAND.

Alors, c'est bien.

M. QUANTIN.

Savez-vous pourquoi Napoléon a été vaincu.

FERNAND.

Monsieur, Napoléon n'a jamais été vaincu.

LE VIEUX SOLDAT.

Bravo !

UN AUTRE.

Bien répondu !

M. QUANTIN.

Cependant, monsieur, l'histoire est là.

FERNAND.

Oui, monsieur, elle est là et précisément pour appuyer ce que j'avance.

M. QUANTIN.

Oh ! oh ! oh !

FERNAND.

L'empereur n'a jamais été vaincu : il a été trahi.

LE VIEUX SOLDAT.

Bravo, bravo, bravo !

FERNAND.

Et tout homme ami des gloires de la France est forcé d'être de mon avis.

LE VIEUX SOLDAT.

Et celui qui dirait le contraire aurait affaire à moi.

M. SORIN.

Vive l'empereur !

M. QUANTIN.

Je suis parfaitement de votre avis.

FERNAND.

J'en étais sûr.

M. QUANTIN.

Et ce que je voulais dire en est la preuve.

LE VIEUX SOLDAT.

Voyons.

M. QUANTIN.

Je vous demandais: Pourquoi Napoléon a-t-il été vaincu?

FERNAND.

Je vous répète, monsieur, que Napoléon n'a jamais été vaincu.

TOUS.

Napoléon n'a jamais été vaincu!

M. SORIN.

Vive l'empereur.

TOUS.

Vive l'empereur!

M. QUANTIN.

Mais laissez-moi finir, et vous verrez que nous sommes d'accord.

FERNAND.

Non, monsieur.

TOUS.

Non, non, non!

Ce qui ne laisse pas que d'être encore assez singulier, — c'est que c'est presque immédiatement après son discours, en faveur de la paix, qu'il a été décidé que M. Bugeaud irait

faire la guerre en Afrique à la place du maréchal Valée. De quoi toute l'armée sera enchantée.

## CORRESPONDANCE.

Un monsieur m'envoie de Liége nne lettre de papier blanc : sa plaisanterie consiste à me faire payer vingt sous de port.

Un autre m'envoie de Mulhouse une lettre écrite.—Celui-là est furieux.—J'ai dit que ce monsieur *avait parlé dans un banquet* trop long-temps au gré des convives, et il me répond :

*« Si la caisse des fonds secrets ne paie pas bien cher vos provocatrices dénonciations de basse police, — dénoncez-la elle-même, — comme ne sachant plus rémunérer les plus lâches turpitudes. »*

Le monsieur a demandé par écrit à un journal l'insertion de sa lettre : —le journal a cru devoir refuser. — Moi je rends à ce monsieur le petit service auquel il semble tenir beaucoup.

Je lui dirai seulement que les lettres du genre de la sienne ne s'envoient pas par la poste : —on vient soi-même ( port payé ), on les apporte et on reçoit tout de suite la réponse.

Décidément c'est une triste invention que l'écriture, par l'ubiquité qu'elle donne aux personnes. —Si ce monsieur ne savait pas à peu près écrire,—il serait simplement bête à Mulhouse ; —tandisque par sa lettre, il est bète à la fois à Mulhouse et à Paris.

Beaucoup de personnes m'envoient des renseignemens dont je leur sais très bon gré, et dont je ne fais pas usage. — Je ne puis, en accueillant des notes anonymes, et sans garantie, m'exposer à me rendre l'écho d'une calomnie ou d'une étourderie.

Je reçois chaque mois pour 150 fr. d'injures anonymes. — Je trouve cela décidément un luxe au dessus de mes moyens. J'ai résolu de mettre à l'avenir ces braves gens à l'amende du port de leur lettre, et je ne recevrai plus que les lettres affranchies.